

Gouvernance Publique, OCDE et RGPP

Le « Trade Union Advisory Committee (TUAC*) to the OECD » rejette l'analyse et les recommandations de l'OCDE et appelle à la réévaluation de la RGPP. En effet, un [récent rapport l'OCDE](#)(1) entretient une illusion : celle d'une RGPP vertueuse ayant atteint ses objectifs d'amélioration et d'efficacité des services publics. La réalité telle qu'elle est vécue par les salariés et rendue compte par leurs syndicats est tout autre.

Y est précisé que « la méthode de la RGPP a prouvé son efficacité pour réformer le fonctionnement des administrations », elle « constitue une avancée importante dans la modernisation de l'État en France », favorisant « une culture de l'innovation », « tout en mettant une pression sur les coûts ». La RGPP pourrait d'ailleurs « inspirer » d'autres pays dans lesquels « ces réformes sont particulièrement difficiles à mettre en œuvre ».

Le TUAC réagit en précisant que les recommandations de l'OCDE s'inscrivent pour la plupart dans le « court terme » financier ambiant sur la réduction des déficits publics. L'OCDE appelle ainsi à « continuer à faire pression sur les effectifs salariés » en émettant des hypothèses hasardeuses sur le maintien de la qualité des services publics en France. Elle a une lecture sélective des contributions parlementaires et de celles du Comité économique, social et environnementale(2). L'exercice comparatif avec les autres pays de l'OCDE – un élément important de la méthodologie OCDE – souffre cruellement d'un manque de diversité entre les différents pays.

* La Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE est une interface entre les syndicats et l'OCDE. Il s'agit d'une organisation syndicale internationale qui a un statut consultatif auprès de l'OCDE et de ses divers comités.

(1)http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/ocde/governance/revue-de-l-ocde-sur-la-gouvernance-publique-france_9789264167605-fr

(2)<http://www.conseil-economique-et-social.fr/travaux-publies/quelles-missions-et-quelle-organisation-de-l-etat-dans-les-territoires-0>